

**Le Conseil d'Administration du Théâtre des Doms**  
**Vitrine Sud de la création en Belgique francophone (Avignon)**  
**recrute son (sa) Directeur (trice)**

**Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2015**

**Préambule**

*Le Théâtre des Doms a pour mission – durant le Festival et en dehors de celui-ci - de favoriser la diffusion internationale, en particulier vers la France, de spectacles professionnels créés par des artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il s'affirme à la fois ouvert aux expressions artistiques diverses et comme un tremplin de mise en marché pour les créateurs Wallons et Bruxellois.*

*Il remplit sa mission durant toute l'année dans un champ de disciplines artistiques multiples et, aussi, par l'organisation de résidences pour des périodes allant d'une à deux semaines et privilégiant les projets visitant des esthétiques et des expressions artistiques contemporaines, menées par des équipes ou des artistes de la Belgique francophone, peu soutenus structurellement, et qui visent une diffusion hors la fédération Wallonie-Bruxelles.*

*Le Théâtre des Doms travaille à renforcer son audience par un ancrage régional et/ou par diverses collaborations, y inclus celles menées dans sa programmation dans des lieux extérieurs aux Doms. Pour cela, il s'appuie sur divers partenaires (danse, jazz, arts circassiens).*

*L'accompagnement à la diffusion est une priorité dans l'action menée avec le souci constant de créer des contacts, des ouvertures, des rencontres, de la circulation des artistes et des œuvres.*

*Le présent appel à candidature s'inscrit dans le cadre de l'accord-programme 2016 – 2020 (en cours de négociation) et sur les bases du précédent ( éléments budgétaires fournis en annexe).*

## **1. Missions du (de la) Directeur (trice)**

**Le (la) Directeur (trice) mettra tout en œuvre afin de réaliser les missions suivantes :**

### **Dans le cadre du festival d'Avignon**

- Programmer, après appel à candidature et en collaboration avec le Conseil de programmation de l'Association, un éventail de productions et d'initiative artistiques, essentiellement théâtrales, chorégraphiques et circassiennes reflétant le dynamisme, la richesse, la diversité, la singularité et le dynamisme culturels de la FWB.
- Offrir un encadrement professionnel aux artistes, tant sur le plan technique et promotionnel, que sur le plan de la mise en marché.
- Maintenir la singularité du mode d'engagement et d'accueil des artistes et des compagnies tel qu'il existe ( voir éléments budgétaires en annexe).
- Collaborer avec toute personne ou association susceptible d'aider à établir une programmation conforme aux objectifs recherchés.

### **Durant toute l'année**

- Poursuivre la mise en œuvre des missions et respecter le cadre budgétaire définis dans l'accord programme
- Assurer le développement des activités sur l'ensemble de la saison, tel que cela se pratique actuellement.
- Organiser des résidences de création dans les arts de la scène au Théâtre des Doms, et plus généralement à Avignon.
- Prendre en compte la diversité du champ culturel dans la programmation.
- Contribuer à la promotion des artistes et créations de la FWB et prospector toute opportunité de leur diffusion.
- Renforcer la visibilité des artistes et créations de la FWB par des collaborations et des échanges avec des opérateurs locaux ou régionaux.
- Servir d'interface, dans le Sud de l'Europe, entre les artistes de la FWB et les professionnels de la diffusion.
- Organiser des événements thématiques ou liés à des formes d'expression particulières.
- Maintenir l'ouverture, notamment aux structures culturelles, éducatives et intellectuelles locales et de la FWB, avec lesquelles le Théâtre des Doms a engagé des collaborations.
- Développer une dynamique de réseaux (locaux, régionaux, européens) qui aide à la mise en marché des artistes de la FWB.

## **2. Conditions matérielles et financières**

- Le (la) Directeur (trice) disposera d'un mandat de 3 ans (renouvelable une fois) qui sera formalisé dans un contrat de travail de droit français (Convention collective CCNEAC). La rémunération mensuelle de base est fixée à 3.800 euros brut et d'une prime de fin d'année d'environ 780 euros brut. Une aide au logement pourrait être envisagée en fonction de la situation particulière du candidat retenu.
- Le (la) Directeur (trice) travaillera sous la responsabilité de l'association Théâtre de l'Escalier des Doms en Avignon qui, en application de l'accord-programme qui lie l'association à WBI ( Wallonie-Bruxelles International) , dispose d'un budget annuel dont les éléments figurent dans le document annexé.
- Le (la) Directeur (trice) est appelée à travailler essentiellement avec l'équipe en place décrite en annexe (profils de fonctions, nature des contrats et collaborations extérieures en cours).
- Le (la) candidat (e) s'engage à être présent de manière significative pendant le Festival 2015. Les modalités précises seront négociées avec l'actuelle direction et approuvées par le Conseil d'Administration.
- Le(la) candidat(e) retenu(e) assurera la programmation à partir du 1er janvier 2016.

## **3. Profil de la fonction de Directeur (trice)**

- La fonction implique la double responsabilité de la gestion administrative et financière de la structure ainsi que la programmation artistique.
- Ne pas appartenir à un organisme ou une association dont il est établi par une décision de justice coulée en force de chose jugée qu'ils ne respectent pas les principes de la démocratie tels qu'énoncés par la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, par la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation des génocides commis par le régime national-socialiste pendant la seconde guerre mondiale ou toute autre forme de génocide.
- Témoigner d'un parcours pertinent assorti d'une expérience professionnelle en rapport étroit avec l'activité et la fonction et attester de sa capacité de développer et de structurer une vision culturelle et des partenariats.
- Attester de l'expérience professionnelle de l'animation et de la direction d'un travail en équipe.
- Avoir le sens de l'organisation et de la rigueur.
- Attester de capacités de gestion financière, comptable, administrative et des ressources humaines.
- Avoir l'esprit d'initiative, du dynamisme, de la créativité et une grande aisance relationnelle.

- Avoir le sens de la communication et des capacités rédactionnelles.
- Témoigner d'une réelle connaissance du spectacle vivant et de la vie culturelle en Wallonie et à Bruxelles.
- Disposer d'une connaissance des intérêts et des enjeux des politiques culturelles développées par la FWB et la Région Wallonne sur le plan national et international.
- Attester de l'expérience du montage des dossiers pour l'obtention de financements
- Démontrer la capacité à bâtir des projets croisés et à être l'interface entre les artistes et les professionnels de la diffusion
- Être prêt à se domicilier à Avignon ou à proximité et disposé à effectuer de nombreux déplacements en Belgique ;
- N'exercer aucune fonction pouvant entraîner des conflits d'intérêts avec les responsabilités décrites et s'abstenir d'exercer au cours du mandat toute activité (privée ou publique) de réalisation, de production et de diffusion de spectacles.

#### **4. Cadre institutionnel**

Le projet doit être développé dans le respect de l'accord programme pour lequel il a été conclu un avenant pour l'année 2015 dans le droit fil des dispositions mentionnées dans l'accord arrivé à échéance en 2014.

La négociation de l'accord programme prenant effet en 2016 est en négociation, menée par le CA de l'asbl et, à ce niveau, de sa seule responsabilité. Les éléments budgétaires repris en annexe le sont à titre indicatif mais doivent servir de base à cette négociation.

#### **5. Forme du dossier de candidature**

**Le dossier doit intégrer :**

- une lettre de motivation (deux pages au maximum)
- la traduction budgétaire de la programmation pour l'année 2016
- un développement du projet artistique (maximum 10 pages)
- un cv détaillé y incluses les pièces et attestations des qualités énoncées.

#### **6. Procédure**

**Les dossiers de candidature doivent parvenir avant le 20 février 2015 en 9 exemplaires soit en main propre, soit par courrier recommandé avec accusé de réception sous pli double.**

**À savoir:** une première enveloppe contenant les dossiers, portant « Candidature à la Direction du Théâtre des Doms » sera glissée dans une deuxième enveloppe adressée à la personne reprise ci-dessous. Outre l'adresse convenue, il y sera clairement indiqué « Candidature à la Direction du Théâtre des Doms – Personnel et confidentiel. »

Pour assurer le respect de la confidentialité des candidatures et l'égalité d'information des candidats, votre courrier est à envoyer à l'adresse suivante.

**Wallonie-Bruxelles International**

Monsieur Nicolas Dervaux

Directeur des Ressources Humaines

A l'attention du président de l'asbl Théâtre des Doms

Place Saintelette, 2

B – 1080 Bruxelles

Le CA du Théâtre des Doms ouvrira les courriers en séance après la clôture des candidatures qui seront examinées uniquement par lui.

Le CA remercie vivement Wallonie-Bruxelles International d'avoir mis à disposition ses services pour garantir ces conditions.

**Annexes téléchargeables sur [www.lesdoms.eu](http://www.lesdoms.eu) :**

- Statuts Théâtre des Doms
- Accord-Programme 2010-2014
- Rapport d'activité 2013
- Éléments budgétaires indicatifs 2015
- Équipe Théâtre des Doms